

Je suis péniblement déçu de constater que le gouvernement n'a pas encore jugé à propos de présenter le Livre blanc qu'il a promis sur l'immigration.

M. Scott (Danforth): Il est jaune de vieillesse.

M. Orlikow: Le député de Danforth dit qu'il sera jaune de vieillesse. Cela pourrait fort bien arriver si nous continuons à changer de ministres. On avait promis ce Livre blanc avant l'arrivée de certains d'entre nous ici en 1962.

• (7.10 p.m.)

Il n'y a pas seulement notre programme d'immigration qui a besoin d'être étudié. Une révision complète de la loi et des règlements sur l'immigration s'impose aussi. Pas une année ne s'est passée sans qu'il y ait eu un exemple flagrant d'erreur et de confusion, non seulement parce qu'un fonctionnaire quelconque du ministère n'aime pas un émigrant particulier, à cause de sa couleur ou de sa race, mais parce que ces difficultés sont inhérentes à la loi telle qu'elle existe aujourd'hui. Je n'analyserai aujourd'hui ni la loi ni les règlements. Bon nombre de députés l'ont fait à maintes reprises. Le ministre n'a qu'à relire les anciens numéros du *hansard* pour y voir l'énumération de ces difficultés.

Je ne suis pas sûr d'être d'accord avec le député de Carleton en ce qui concerne la nécessité de pouvoirs discrétionnaires du ministre. Lorsque nous parlons de cas, nous ne nous plaignons pas; je ne me plains sûrement pas, et je ne crois pas qu'aucun autre député le fasse, du manque de collaboration du ministre ou du sous-ministre. En fait, je puis dire, en toute honnêteté, venant d'une circonscription dont la population est en grande partie allogène, dont l'ascendance n'est ni anglaise ni française, que j'ai traité d'un grand nombre de cas depuis ma venue ici. J'ai toujours eu l'entière collaboration du ministre et de ses prédécesseurs, du nouveau sous-ministre et d'anciens sous-ministres. Je ne me souviens d'aucune occasion où j'ai signalé des cas à leur attention et où ils n'ont pas acquiescé à mes propositions.

A mon avis, lorsqu'un député doit intervenir, quelque chose cloche. Non pas que cela m'ennuie, mais un député ne devrait pas avoir à se préoccuper de problèmes particuliers. Mais la loi et les règlements devraient préciser la position du gouvernement du Canada. Ils devraient dire que nous voulons en général des immigrants au Canada, que nous voulons des gens qualifiés, que nous voulons des immigrants peu importe leur race, leur cou-

leur, leur origine ou leur religion. Si le gouvernement définissait sa position sans équivoque, la plupart des difficultés dont ont parlé les députés disparaîtraient.

On dit, je sais, que nous n'avons plus le genre de problème que nous avions autrefois. On dit que nous n'interdisons pas le Canada aux gens à cause de la couleur de leur peau ou de leurs origines ethniques. Pour ma part, j'estime que la situation s'est améliorée. La discrimination n'est pas aussi libre qu'elle l'a déjà été. A cet égard, permettez-moi de porter à l'attention du nouveau ministre un alinéa du discours que prononçait à l'Université du Nouveau-Brunswick le 20 mai 1965 le premier ministre de Trinidad et de Tobago, M. Eric Williams. Voilà le premier ministre d'un des pays du Commonwealth, un de nos associés. Que le ministre écoute ce que le premier ministre de Trinidad avait à dire:

Le monde actuel a élaboré l'étonnante association de l'égalité juridique des États et de l'inégalité raciale des peuples. L'Australie est décidée à demeurer un pays de Blancs; le Canada a apaisé sa conscience en acceptant quelques domestiques; le slogan actuellement en vogue est: «Conservez la Grande-Bretagne pour les Blancs»; pourtant l'empire britannique n'a-t-il pas été édifié par la main-d'œuvre africaine et asiatique en Afrique, en Asie et aux Antilles. En dépit de ce que le Commonwealth peut représenter en principe, il est en pratique de plus en plus chargé de restrictions raciales. Du point de vue historique, la guerre civile aux États-Unis fait encore rage.

Il est triste que le premier ministre d'un des pays du Commonwealth avec lesquels nous sommes associés, ait à faire une telle observation au sujet du Canada. Il se peut qu'elle ne soit pas exacte, mais j'en doute. Si elle n'est pas exacte, je crois qu'il appartient alors au ministre, au ministère et au gouvernement de tirer la situation au clair, de publier un Livre blanc et d'apporter des modifications à la loi et aux règlements sur l'immigration afin que non seulement ce genre de choses disparaisse mais que les intéressés sachent que, de fait, notre programme d'immigration n'est aucunement dicté par des considérations de race, de couleur ou de religion. Je dirai au ministre que si le monde veut demeurer libre, si le monde veut conserver la démocratie, nous devons convaincre les non-Blancs—et après tout, dans le monde, les non-Blancs sont beaucoup plus nombreux que les Blancs—que nous les croyons les égaux des Blancs.

Je veux aborder brièvement une dernière question. Le 16 février, le ministre a répondu à une série de questions que j'avais fait inscrire au *Feuilleton*, et qui concernaient les difficultés qu'éprouvent les médecins étrangers qui viennent au Canada, et surtout les médecins non blancs venus d'Asie ou d'Afrique.